

Dossier de soutien

Concours de réglage SSC



Les certifiés 2024 lors de la Journée d'étude du 25 septembre au CERN à Genève.

CONCOURS DE RÉGLAGE

Depuis 2010, la Société Suisse de Chronométrie (SSC) s'engage activement dans la formation et la transmission du savoir-faire horloger en organisant le Concours de Réglage annuel. Ce concours est devenu une référence dans le domaine horloger suisse, réunissant des élèves de 3ème année en CFC et ceux en certification de praticien des Écoles d'horlogerie et des Centres d'apprentissage de l'industrie horlogère en Suisse, ainsi que des apprentis en ateliers privés suisses.

Au regard du succès significatif de ce concours basé sur une collaboration de trois piliers essentiels, et afin d'en garantir sa pérennité, nous avons besoin de partenaires supplémentaires. Votre soutien permettra d'assurer l'organisation du concours, sa valorisation, et permettra aux étudiants d'assister gratuitement à la manifestation annuelle.

Pour inscrire la continuité de notre démarche dans les cursus de formation des écoles, nous recherchons des partenaires financiers souhaitant promouvoir la formation et le savoir-faire horloger. À titre informatif, les charges liées à l'édition 2024 s'élèvent à CHF 75'000.-.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Chaque élève assemble, ajuste et règle un mouvement mécanique reçu sous forme de kit. Ces mouvements sont mesurés par le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC) à Bienne afin de vérifier leur conformité aux normes ISO 3159. Le mouvement obtenant la note la plus élevée est déclaré vainqueur. Les candidats dont la pièce est certifiée chronomètre reçoivent un habillage et peuvent garder leur montre.

LES GRANDES ÉTAPES DU TRAVAIL

- Assembler le mouvement
- Compter le spiral et ouvrir la courbe terminale
- Viroler et pitonner le spiral
- River la serge de balancier et chasser la virole sur l'axe de balancier
- Régler le mouvement selon les critères COSC

VÉRITABLE CONCOURS DE CHRONOMÉTRIE

Ce concours reprend et perpétue la tradition des concours d'observatoire et il offre, dans un cadre d'égalité parfaite, l'occasion aux étudiants de confronter leurs talents.

La 15e édition du Concours de Réglage a enregistré une participation en hausse, avec 128 élèves issus de 26 centres de formation et ateliers privés de l'industrie horlogère en Suisse. La certification a été obtenue par 70 participants, ce qui représente un taux de réussite de 54 % au premier passage.

PRIX

Prix attribués aux trois meilleurs résultats du classement :

- 1er prix : CHF 1'000.- + Certificat SSC + médaille
- 2e prix : CHF 600.- + Certificat SSC + médaille
- 3e prix : CHF 300.- + Certificat SSC + médaille
- Cotisation « membre SSC individuel » offerte aux lauréats durant 3 ans



Calibre ETA 6498.1

« Pour les jeunes talents et leurs formateurs, le Concours est une magnifique opportunité de montrer leurs compétences, leur inventivité et leur dextérité pour atteindre le but ultime de leur travail: la certification COSC ».

Fabio Vigneri, Président du Comité du Concours

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

Année de création : 2010

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Participants	114	127	143	138	140	114	128
Centres de formation	23	26	24	25	27	23	26

La remise des prix a lieu lors des manifestations de la SSC, devant un parterre de plus de 900 professionnels du monde horloger, en présentiel et en visioconférence, assurant ainsi une grande visibilité aux lauréats et une possibilité accrue de réseautage pour leur avenir professionnel.



De gauche à droite : F. Vigneri (Président de la Commission du Concours de réglage), C. Gygax (2^{ème} lauréate 2024), A. Michel (1^{er} lauréat 2024), L. Brotschi (3^{ème} lauréat), O. Kuffer (Président de la SSC)

CONTREPARTIES

Catégorie 1 : En échange d'un soutien équivalent ou supérieur à CHF 5000.- par an, les contreparties suivantes sont offertes :

- Présence de votre logo d'entreprise sur la présentation de la remise des prix du Concours lors de la manifestation annuelle
- Une entrée à la manifestation annuelle
- Une photographie de votre représentant avec nos lauréats lors de la Manifestation
- Remerciements des partenaires après la publication des résultats sur les réseaux sociaux
- Remerciements dans le Bulletin SSC qui suit la remise des prix (publication de décembre)
- Votre logo sur notre page « Concours » de notre site Internet www.ssc.ch
- Votre logo sur le communiqué de presse des résultats

Catégorie 2 : En échange d'un soutien équivalent ou supérieur à CHF 3000.- par an, les contreparties suivantes sont offertes :

- Présence de votre logo d'entreprise sur la présentation de la remise des prix du Concours lors de la manifestation annuelle
- Remerciements des partenaires après la publication des résultats sur les réseaux sociaux

MÉDIAS ET AUDIENCE

La SSC édite régulièrement des articles et publications. Elle met un point d'honneur à assurer une visibilité accrue de ses actions à travers divers canaux médiatiques. Un communiqué de presse des résultats est élaboré et diffusé, générant des retombées importantes dans les médias.

La présence active de la SSC sur les réseaux sociaux, notamment sur LinkedIn et Instagram nous permet de toucher une large audience dans le domaine horloger. Ces plateformes permettent de partager et d'échanger avec notre public et d'élargir notre rayonnement.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

www.ssc.ch/concours

**Contactez-nous dès aujourd'hui pour devenir partenaire du
Concours de Réglage SSC.**

ENGAGEMENT PONCTUEL

Notre entreprise souhaite soutenir la formation et le Concours de réglage SSC de la façon suivante :

- Montant pour l'année 2025 : CHF 5000, avec contreparties
- Montant pour l'année 2025 : CHF 3000, avec contreparties

ENGAGEMENT PÉRENNE

Notre entreprise souhaite soutenir la formation et le Concours de réglage SSC de manière pérenne : pour les années (*cocher les années requises, facturation annuelle au mois de février*) :

- Montant: CHF 5000, avec contreparties : 2025 2026 2027 2028
- Montant: CHF 3000, avec contreparties : 2025 2026 2027 2028

DONATION

CHF _____ (montant à votre convenance et sans contreparties)

VOS COORDONNÉES

Société : _____

Personne de contact : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Date : _____

Timbre et signature : _____

Formulaire à retourner par email à : info@ssc.ch